L'Algérie, le 18 avril 2014

(1re époque)

Par Dr Mourad Goumiri

Profitant du deuil[1] qui accable notre pays et pour la première fois depuis le discours de Sétif (juin 2012), le président sortant et ministre de la Défense adresse un communiqué, à géométrie variable, au vice-ministre de la Défense, chef d'état-major[2], diversement apprécié par l'opinion publique, les partis politiques[3] et les personnalités de tous bords[4]… chacun voyant midi à sa montre ! Trois concepts émergent de ce communiqué : l'unité, la stabilité, l'image. L'unité est celle de l'ANP[5], la stabilité se réfère à la situation précaire à nos frontières[6] et enfin l'image stigmatise l'appréciation des pays étrangers sur la gouvernance du pays et notamment la gestion de la quatrième désignation élective[7]. Ce triptyque nous confirme qu'il existe un lien organique entre chacun de ces concepts et leur logique interne, ce qui signifie que c'est bien l'unité de l'ANP consolidée qui préside à la stabilité intérieure et extérieure du pays et qui induit l'appréciation de nos partenaires étrangers.

En inversant le raisonnement, on peut conclure que l'appréciation de nos partenaires étrangers, sur le mode de gouvernance politique, économique et social, est l'élément déterminant qui dicte sa logique au pouvoir actuel. Enfin, l'hypothèse académique la plus vraisemblable nous amène à conclure à une combinaison mathématique de «bonne intelligence» entre le pouvoir et les décideurs internationaux hiérarchisés[8]. Dans ce communiqué, le président sortant et ministre de la Défense semble vouloir indiquer à la meute des «fous du roi»[9], embusqués dans les arcanes du pouvoir, que «la récréation est finie et les déballages dévastateurs[10] également» ! Peut-il encore se faire écouter et surtout obéir[11] et a-t-il les moyens de maîtriser les reflux nauséabonds provenant de la «boîte à Pandore», après qu'il ait lui-même contribué lourdement à l'ouvrir ? A ce jeu boulitique, intitulé «qui perd, gagne», il faut avoir les nerfs solides et une santé de fer… Sinon, il ne reste qu'à lever le drapeau blanc, pour tenter une reddition honorable[12]. Ayant jeté, dans la fosse aux lions, une partie de ceux qui lui ont ouvert les marches de l'imperium, ne se retrouve-t-il pas pris en otage de sa garde prétorienne comme dans la Rome antique ? Dans pareils cas, ce qui est sûr, comme l'histoire nous l'enseigne, c'est que l'épilogue est toujours sanglant ! Le «populus plebus vulgarum» peut s'inviter aux négociations de ripailles, spontanément, soit instrumentalisé (un remake d'octobre 1988) sans qu'il soit dûment convié, et ce, malgré la «démocratisation de la corruption», orchestrée par le pouvoir pour élargir sa base. La répartition de la rente n'étant pas toujours équitable et suscitant des luttes acerbes entre factions opposées, il peut exiger violemment une révision des quotas par région, par tribu, par localité, par corporation... Il faut cependant minimiser cette possibilité car la corruption a permis de distribuer les rentes à de larges franges de la population, notamment celles au sommet de la pyramide, à savoir les oligarques[13], celles des classes intermédiaires[14] et également, par ricochet, celles des classes moyennes qui activent dans le marché florissant de l'informel et même celles des dernières states de la hiérarchie sociétale, ce qui va considérablement grossir les légions des tenants du statu quo[15] et maintenir un consensus précaire mais qui risque, à tout moment, d'être rompu. Il faut noter, à cet endroit, qu'à l'occasion d'une audience programmée depuis plusieurs mois, accordée à L. Hanoune, SG du PT[16], le vice-ministre de la Défense, chef d'état-major, déclare, entre autres, à son interlocutrice, que «l'armée est prête pour sécuriser l'évènement (la présidentielle) et que ses éléments s'acquitteront de leur devoir comme tous les autres citoyens… L'ANP n'intervient pas dans les affaires politiques».

Cette déclaration de principe n'explique pas son silence alors qu'un de ses subordonnés les plus influents a fait l'objet d'une attaque en règle[17] par un «civil». Elle lui permet, cependant, de se mettre en phase avec la tradition de neutralité apparente de la grande muette,

Mais revenons un peu en arrière, pour comprendre que le péché originel du système politique de notre pays tient au fait que le président sortant considère, à juste titre d'ailleurs, qu'il ne détient son pouvoir que par la volonté de l'institution militaire[22] et non pas par celle du peuple, concept qu'il a toujours marginalisé, voire méprisé dans sa propre culture boulitique[23] comme beaucoup de personnalités de la génération de Novembre… Dès lors, il ne se sent pas engagé envers le peuple algérien mais bien auprès de l'institution militaire qui lui a fait appel, en 1999, avec un retard de vingt ans et qui l'a installé à la tête du pouvoir pendant ces trois derniers mandats et, à l'évidence, pour le quatrième…

C'est à cette époque que la problématique de sa succession est envisagée par les différents clans du pouvoir et la solution du choix de son propre frère[25] est envisagée de manière ouverte par le président sortant et son clan. Le rejet catégorique et ferme de l'institution militaire, à cette époque, va contrarier le projet présidentiel et ouvrir une période de suspicion et de désamour dont les tenants et les aboutissements sont arrivés à maturité à l'heure actuelle. Puisque la succession par le frère ne fait pas consensus, il devient exclu que le président sortant ne cède la carte de révision de la Constitution avec à la clé un poste de vice-président, doté des pleins pouvoirs successoraux. Cela équivaudrait à signer sa peine de mort politique de sa propre main !

(1) Le bilan de cette catastrophe aérienne militaire serait de 55 morts.

(2) C'est la première fois dans l'histoire de l'institution militaire, qu'il y a cumul des deux fonctions existant par une seule personne.

(3) S. Goujil, membre du CC du FLN, propose une période de transition avec une direction collégiale pour contenir la crise, avant la présidentielle et il se verrait bien coordonnateur. S. Saadi, ex-patron du RCD, opte pour cette démarche, il est précédé de C. Mesbah (officier supérieur à la retraite), traité par M. Sifaoui d'«intellectuel organique».

(4) Il faut constater, avec satisfaction, que certaines personnalités civiles et militaires, résidentes ou non, ont pris la parole par divers canaux pour participer aux débats qui agitent notre pays.

(5) Pour le président sortant, c'est le ministre de la Défense qui s'adresse à son subordonné et qui considère que l'unité de l'ANP est synonyme de l'unité de l'Algérie.

(6) La stabilité, dans ce contexte, exhume les conflits internes et externes, vécus avant et après l'indépendance de notre pays, avec son lot de victimes.

(7) L'image de marque indique clairement l'importance des influences étrangères qui agissent sur les décisions politiques de notre pays.

(8) La relation de travail tissée entre le commandant du DRS et ses collègues étrangers a de tout temps été mal appréciée par le ministre de la Défense, qui entend se la réserver exclusivement et de ne surtout pas la partager avec quiconque.

(9) L'émancipation des «fous du roi», lorsqu'ils ne sont pas bridés solidement, les rend incontrôlables, d'autant qu'ils sentent qu'ils seront les seuls sacrifiés sur l'autel de la cour des grands.

(10) Le général à la retraite H. Benhadid n'hésite pas à affirmer que «les attaques de Saâdani sont une trahison. Et la cour de Bouteflika est aussi coupable de trahison». H. Hiboud lui emboîte le pas dans le plus vulgaire.

(11) A. Saâdani réussit à imposer la déclaration de candidature du président sortant et de ce fait, bloque, pour l'instant, la tenue de la session extraordinaire de CC du FLN, chargée de le destituer.

(12) Le général à la retraite H. Benhadid demande à ce «qu'il se retire avec îzza et karama… Qu'il sorte par la grande porte».

(13) Les capacités d'accumulation de rentes d'un certain nombre de personnes en un temps record jamais égalé dans le monde ont créé une caste de «nouveaux riches» en général, un mixte socio-ethnologique civil et militaire, qui prétend aujourd'hui, après avoir arraché le pouvoir économique et financier, jouer un rôle politique, de manière apparente et non plus souterraine, afin de ne jamais avoir à rendre des comptes à quiconque.

(14) Les fonctionnaires, administrateurs, gestionnaires et autres corps constitués, tous cooptés, constituent un socle intermédiaire puissant qui, pour la plupart, émargent à la rente directement ou indirectement et revendiquent le statu quo actuel.

(15) N. Djabi considère que «tant que le niveau de la corruption augmente et perdure dans le temps, le changement devient difficile… et sera plus coûteux», in El-Watan du 1 mars 2014.

(16) Un violent réquisitoire, hors contexte, lui a été dicté contre M. Hamrouche, par le puissant lobby «janviériste», ce qui lui vaudra, à ne pas douter, quelques renvois d'ascenseur, elle qui a fait le voyage de Sant Egidio.

(17) L'analyse précise des accusations d'A. Saâdani démontre qu'il implique l'ensemble de l'institution militaire et non pas seulement le DRS.

(18) Trop content de l'aubaine que lui offre A. Saâdani, A. Sellal récupère la direction de la campagne et attend de voir sa tête roulée sur terre, près de l'échafaud le 18 avril 2014.

(19) Les appareils boulitiques (les 26 partis coalisés autour de TAJ) et autres coquilles vides (UGTA, UNFA, UNPA, UNJA, l'UNEP, l'ONM, les enfants de chouhada…) attendent tous les dividendes de leur moubayaâ.

(20) Il va falloir qu'on nous explique un jour, pour ne pas mourir idiot, d'où provient cet argent si généreusement distribué, afin de réapprendre les lois et les textes réglementaires relatifs aux règles de fonctionnement de la comptabilité publique.

(21) Il faut rappeler, à toutes fins utiles, que dans une de mes contributions à El-Watan du 21 décembre 2014, j'avais affirmé que «le président sortant se serait présenté et aurait été investi pour un autre mandat sans aucun problème, comme une lettre à la poste»!

(22) Mohamed Benchicou considère que «le chef de l'État est l'enfant naturel de l'État-DRS ! Il s'en revendique même», in Le Matin du 3 février 2014.

(23) J'exclus de cette analyse toutes les considérations d'ordre psychanalytique et comportemental du président sortant et de sa prétendue volonté d'être rappelé à Dieu avec le titre de président de la République.

(24) Cette carte est exhibée par le président sortant à chaque fois qu'on l'oblige à faire des concessions sur le partage du pouvoir avec les autres clans du pouvoir et en même temps pour se divertir en voyant ses prétendus successeurs pavloviens «saliver et remuer la queue».

(25) Il faut se rappeler que les «comités de soutien» et autres appareils avaient été sollicités et que les campagnes allaient débuter.

(26) Le président sortant ne sait que trop bien que les deux présidents qui l'ont précédé l'ont chèrement payé (A. Ben Bella et C. Bendjedid).

(27) A l'instar du décret présidentiel relatif à la création du poste de vice-ministre de la Défense et de ses prérogatives, le poste de vice-président de la République, (si jamais il consent à le créer, ce qui n'est pas du tout évident, une fois réélu), en révisant la Constitution, sera complètement verrouillé de manière à lui permettre de toujours contrôler seul le sommet du pouvoir et à décider de sa propre succession.